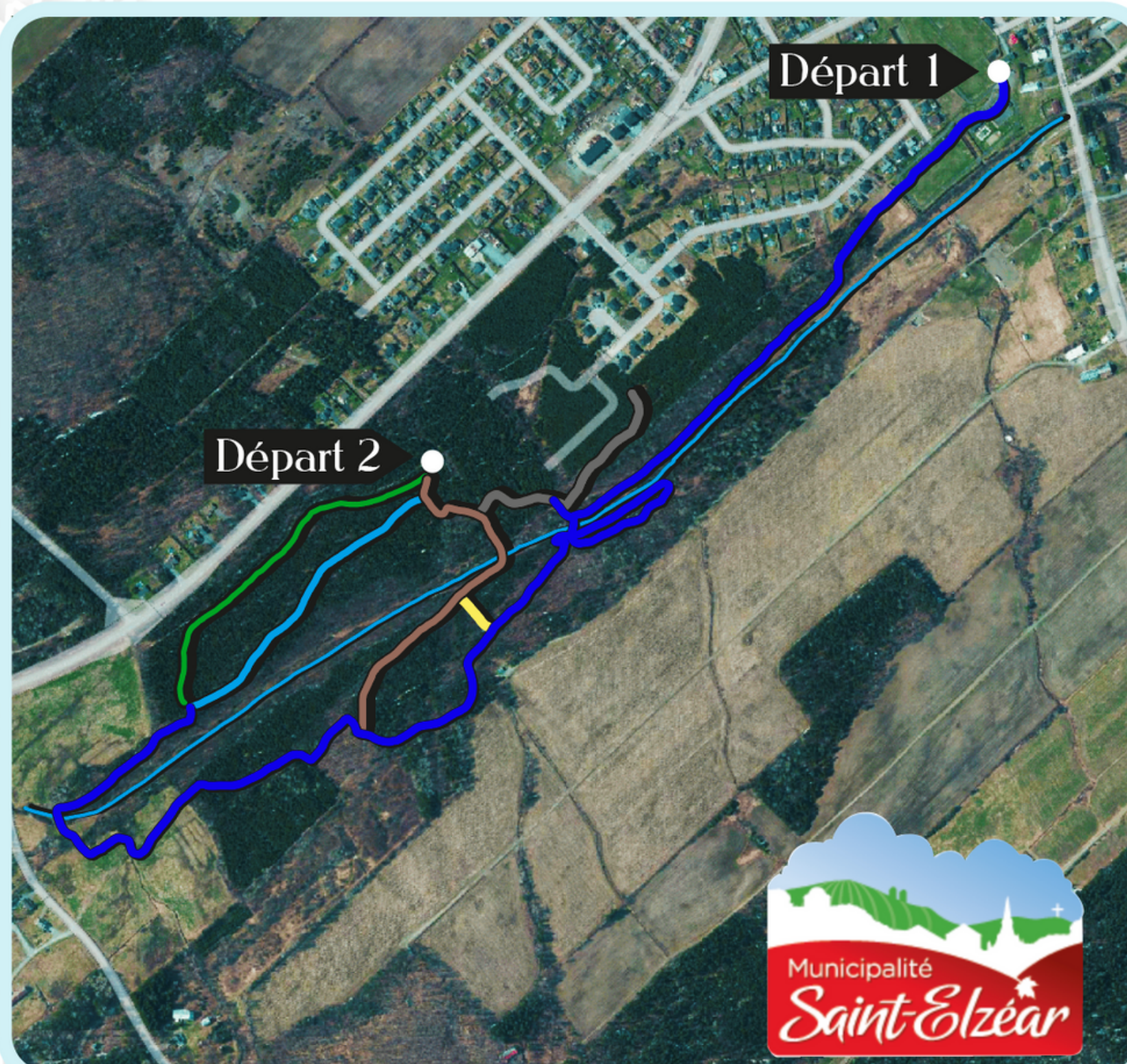


SENTIERS RAQUETTES



SENTIERS

Sentier de L'ÉTINCELLE 0.6 km 

Sentier BELLEVUE 0.5 km 

Sentier du MÉANDRE 2.9 km 

Sentier de la PASSERELLE 0.6 km 

Sentier de la RIVIÈRE 74 m 

RÈGLEMENTS

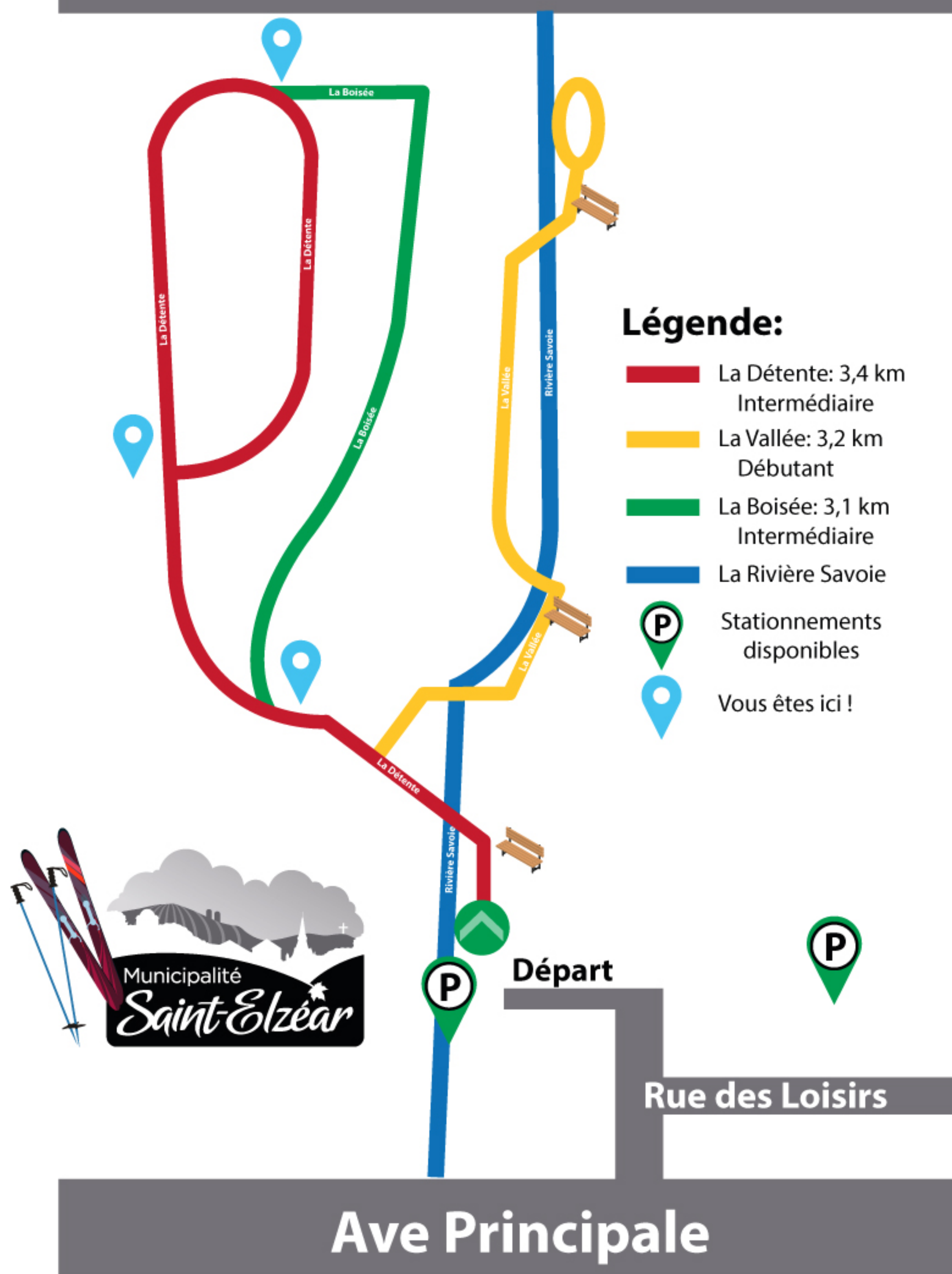
- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps
- Les excréments de vos animaux doivent être ramassés
- Les déchets doivent être ramassés et déposés dans les poubelles
- Les feux sont interdits
- Les véhicules tout terrain sont interdits
- La signalisation des sentiers doit être respectée

À noter que les sentiers sont uniquement accessibles en période hivernale!

Merci de votre compréhension et bonne randonnée!

Ski de fond Saint-Elzéar

Haut-Saint-Olivier



Route 216

Merci de respecter les lieux !